Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 février 2023

Activités 2022

Les membres de l'association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye se sont réunis le vendredi 10 février 2023 à compter de 18 h 00, à la grande salle de la MJC Beauregard de Nancy – Place Maurice Ravel - 54000 NANCY, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Jean-François PETIT, président de l'association. Il était assisté par :

- ✓ Mme Sylvie CUNIN, vice-présidente de l'association,
- ✓ Mme Joëlle METZGER, Trésorière de l'association,
- ✓ d'un secrétaire de séance, Mr Simon DROUX, membre du conseil d'administration.

L'assemblée délibère à la majorité relative des membres présents sur les questions mises à l'ordre du jour (article 13 des statuts de l'association). Au regard de la feuille d'émargement, signés par 30 adhérents (21 présents et 9 pouvoirs), l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. présentation du rapport moral,
2. présentation du rapport d'activités,
3. présentation du rapport financier 2022,
4. présentation du budget 2023,
5. modification des membres constituant le conseil d'administration.

1. Présentation du rapport moral

A l'issue de la présentation du rapport moral par M. Jean-François PETIT, l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité, soit 30 voix.

2. Présentation du rapport d'activités

Mme Sylvie CUNIN retrace toutes les activités réalisées par l'association au cours de l'année 2022. Le problème des déchets déposés illégalement en forêt a suscité de nombreuses réactions outrées de la part des adhérents présents.

Sylvie explique ensuite que les activités pour 2023 porteront à nouveau :

- ✓ sur des sorties découvertes du patrimoine, axées plutôt cette année sur le territoire de Liverdun/Aingeray.
- ✓ Sur la découverte de la nature : reconnaissance des arbres, des plantes…
- ✓ Sur la sensibilisation des jeunes auprès des écoles
- ✓ Sur la deuxième partie de la grande traversée de la forêt de Haye : la partie Velaine/Liverdun.

L'adjoint au maire de Chavigny, Monsieur DENILLE, revient sur le projet visant à faire de la forêt des Roches un ilôt de sénescence : selon lui, ce lieu est fréquenté par de nombreux randonneurs et il serait bon de les associer à ce projet.

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité, soit 30 voix.

3/4. Présentation du rapport financier 2022 et du budget 2023

Mme Joëlle METZGER présente les comptes de résultats 2022 et le budget pour 2023 :

L'ASP devrait renouer avec un solde positif en fin d'année 2023 , en l'occurrence un solde positif prévisionnel de 3173.40 €.

Une adhérente fait remarquer que nous aurions du faire apparaître le prêt de la salle par la faculté des sciences qui s'élevait à 400 €.

Concernant la cotisation de 5 euros demandée aux étudiants et personnes mineures : une personne suggère de l'étendre aux personnes au RSA.

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité, soit 30 voix.

5. Modification des membres constituant le conseil d'administration

M. Pierre LECOMTE, secrétaire et M. Pascal LAUMOND, membre du conseil d'administration, ne se représentent pas à leurs postes pour 2023.

M. Bernard GUENIOT, M. Patrick SIBILLE, membres du conseil d'administration, sont arrivés à la fin de leur mandat de 3 ans, ils se représentent à l'élection de leur poste respectif au conseil d'administration.

M. Simon DROUX, membre du conseil d'administration, est sortant par tirage au sort. Il se représente à l'élection de son poste au conseil d'administration.

Mme Ghyslaine SCHWEIZER, adhérente, se présente à l'élection du conseil d'administration.

Aucune autre personne de l'assemblée ne souhaite se présenter.

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité, soit 30 voix (26 voix Pour ; 4 abstentions).

6. Tribune libre

M. Augusto OVALDE est admiratif du travail réalisé par l'équipe et soutient vivement les actions de pédagogie que nous menons dans les écoles auprès des jeunes générations.

M. Xavier COLIN, maire de Pierre-la-Treiche, est préoccupé par les risques d'incendie dans les forêts suite à un nombre important d'hectares qui ont brûlé sur sa commune. Il souhaiterait que l'on sensibilise les citoyens à ce risque sans faire toutefois de la forêt un sanctuaire. Il faudrait travailler ensemble, communes et associations, afin de parvenir à des usages partagés respectueux de la forêt.

René DENILLE évoque les espèces d'arbres qui dépérissent en ce moment comme les frênes (maladie) ou les hêtres (réchauffement climatique), il rappelle que les usagers de la forêt doivent redoubler de prudence. Un autre adhérent ajoute que l'ONF devrait nous informer sur ces phénomènes à l'aide de pancartes.

Raynald RIGOLO suggère que l'on pourrait développer l'écopastoralisme en bordure de la forêt. De plus, étant donné la forte progression des usagers dans la forêt de Haye, la chasse le dimanche devrait être interdite. Il soulève un autre problème engendré par les vététistes qui massacrent la forêt et peignent les bornes sur le secteur de Villers-les-Nancy, au bois des Fourasses. D'autres bornes ont été abîmées près de Brabois et dans la zone de Chavigny, une autre borne au lieu-dit « les 6 bornes » a été arrachée.

Raynald précise également que Flore54 envisage de faire un film sur la forêt de Haye qui pourrait accompagner la chartre forestière.

Un adhérent signale qu'il connaît deux puits, un dans le secteur des Fourasses et l'autre près des Pyramides. Il propose de les montrer aux membres de l'association.

Une adhérente a constaté que beaucoup de chemins étaient détruits par les engins des travaux forestiers. Elle aimerait savoir qui a la responsabilité de les remettre en état. JF Petit lui répond que ce sont ceux qui font les travaux.

Membres du Bureau

Membre et rôle	Adresse & téléphone	Adresse mail
Jean-François PETIT Président (retraité)	307 rue St Georges 54200 TOUL 06 33 08 62 53	jeffpetit54@orange.fr
Sylvie CUNIN Vice-Président (Retraité)	22 rue du chemin blanc 54000 Nancy 06 72 81 20 19	sylviecunin@orange.fr
Joëlle METZGER Trésorière (assistante de direction)	23 rue Ste Geneviève 54130 DOMMARTEMONT 06 72 55 27 12	joelle.metzger1@gmail.com

Membres du Conseil d'administration

Membre	Adresse & téléphone	Adresse mail
Simon DROUX (retraité)	18 rue de Montreville 54000 Nancy - 06 62 92 35 44	simon.droux@orange.fr
Denis GIRAULT (retraité)	10 rue Eugène Hugo 54000 Nancy - 06 09 20 08 99	girault.denis@wanadoo.fr
Bernard GUENIOT (retraité)	25 rue Émile Moselly 54000 NANCY -06 95 69 64 69	gueniotbernard@yahoo.fr
Claude HENRY (retraité)	7 route de Millery 54380 Autreville/Moselle 06 15 79 47 18	claudehenry1958@gmail.com
Jacques MANGEL (consultant)	47 rue Gruber 54000 Nancy - 06 10 76 05 71	jmangel@club.fr
Yves MARULA (artisan)	631, rue de la forêt 54250 Champigneulles 06 72 46 80 69	bouvron@orange.fr
Patrick SIBILLE (enseignant-chercheur)	12 Allée du Bassigny 54520 LAXOU -06 48 79 36 14	sibille.patrick@free.fr
Ghyslaine SCHWEIZER (retraitée)	3 rue des Vignes 55200 GEVILLE -06 66 00 41 60	schweizer2@wanadoo.fr

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

L'Assemblée Générale adopte la délibération l'unanimité, soit 30 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 h 45.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Nancy, le 10/2/2023

Le Président de séance
Jean-François PETIT

Le Secrétaire de séance
Simon DROUX

ANNEXES
à l'assemblée générale 2023

Rapport Moral présenté par Jean-François Petit, Président de l'association.

Un rapport moral facile à décliner cette année, même si c'est toujours un exercice difficile, cette cuvée fut excellente.

Comme j'aime à le rappeler, 50 ans pour une association de protection de la nature, c'est une belle aventure qui commence !!
Je pense que nous sommes à la hauteur de l'attente de nos prédécesseurs, dans la mesure où nous avons réussi à pérenniser l'objet du départ.
Qu' il manque de jeunesse dans nos rangs, c'est un fait indéniable. Cela donne du punch à une association, apporte des idées nouvelles et permet d'éviter de s'endormir sur ses acquis. Certes , de nouvelles têtes sont apparues mais cela ne suffit pas à endiguer les sorties du CA, 4 en un an.
L'hémorragie est stoppée, et nous retrouverons, j'en suis sûr, un CA en bon ordre de fonctionnement pour assurer un avenir plein de bonnes choses.
Pour qu'une association tienne 50 ans il faut quand même une certaine alchimie afin que la mayonnaise prenne :

- un objet qui mobilise des citoyens engagés pour une cause noble, juste et équitable
- une équipe pleine de bonne volonté, rassemblée autour d'activités variées
- des connaissances globales et spécifiques, un désir d 'apprendre
- une cohésion humaine et
- une juste dose d'humour,

avec comme liant une cohérence dans la politique même de l'association.
Mais pour arriver aux objectifs désignés, il faut sans cesse échanger, trouver des idées nouvelles sans perdre le cap, tout en conservant une homogénéité dans les actes et les propos.

Il me semble que nous y sommes arrivés au cours de cette année symbolique autour des points forts suivants :

1. Sortie bourgeons et écorces :

Nous avons, début février, réussi à mobiliser une centaine de personnes pour la première sortie, une vraie surprise pour nous qui avions l'habitude de n'accueillir qu'une vingtaine de personnes à chacune de nos sorties. Heureusement, grâce à l'aide de Bernard et Patrick, la sortie a pu se dérouler dans de bonnes conditions, merci à eux.

2. Exposition 10 arbres /10 pays, 10 arbres /10 régions

Un travail de fond a été réalisé en amont pour convaincre les élus de nous aider sur cette exposition. Ils ont été unanimement enthousiasmés par le projet.
Nous nous sommes mis au travail, en groupe et aussi chacun chez soi, pour trouver le juste texte, les photos, les différents intervenants (entreprises qui allaient exécuter les travaux).
Un travail collectif avec un chef d'orchestre, Pierre.
L'exposition itinérante se trouve actuellement au CPIE de Champenoux et l'expo fixe sur le parcours de santé de la Zone de Loisirs du parc de Haye.
Celle-ci a été financée grâce à des subventions. Je remercie donc les fonds européens LEADER, la ville de Nancy pour le prêt de matériel, de locaux et la pose des panneaux, la CCTT, le CD 54, la préfecture de Meurthe-et-Moselle via le fond FDVA, ainsi que la Métropole du grand Nancy. Merci à eux d' avoir cru en nous.

3. Les randos découvertes se sont ensuite succédées au rythme de une par mois environ, je laisse à Sylvie le soin de revenir sur ces événements et sur ceux à venir pour cette année.

4. L'année s'est terminée sur un autre vrai succès, les conférences débats avec des intervenants qui nous ont appris énormément de choses sur les forêts d'ici et d'ailleurs. Je les remercie à nouveau.

Une année riche en échanges, en lien social, c'est toujours un vrai plaisir de faire découvrir aux autres les spécificités de cette forêt.
Cela peut prendre la forme d'une séance de ramassage des déchets en forêt. C'est regrettable d'en arriver là , mais pour le plaisir des yeux du simple promeneur, ne pas voir la nature dégradée c'est déjà bien ; le but étant de sensibiliser les citoyens à autre chose que de jeter tout par la fenêtre de sa voiture ou de venir en FDH pour benner des déchets dont la fin de vie devrait se trouver en déchetterie.
Nous préférerions, et de loin, fabriquer des nichoirs et les poser avec l'accord de l'ONF, afin que des espèces recolonisent des territoires délaissés.

Le grand corbeau, par exemple, recolonise tout doucement la forêt de Haye. Cette espèce la fréquente sporadiquement depuis 1998, mais il semblerait que plusieurs couples se soient définitivement installés depuis.
Un lynx a dû faire quelques promenades dans la FDH, car un individu a été retrouvé écrasé à Frouard en décembre 2021, cela ne nous étonne pas car c'est un animal très discret et il peut passer inaperçu.

Concernant l'avenir à plus ou moins long terme, l'annonce d' un nouveau syndicat mixte « élargi » nous rassure. Celui-ci pilotera la stratégie locale forestière, « charte forestière de territoire » en intégrant toutes les intercommunalités riveraines du massif de la FDH.
Les objectifs sont clairs :

- coordonner les actions et les politiques sur la forêt et la filière bois en prenant en compte toutes les dimensions de la forêt, économique, sociale et environnementale.
- Favoriser les loisirs et la détente de plein-air en forêt.
- Ouvrir le plus largement possible la forêt au public, ce à quoi nous mettrons un bémol, car, si oui nous voulons bien ouvrir cette forêt au public, nous souhaitons également de grands espaces de silence et de grands espaces sans gestion forestière aucune. Donc interdite au public, un grand écart difficile à tenir, je vous l'accorde.

L'originalité de ce projet tient à la création d' un Sénat forestier de 85 membres, et d'un comité exécutif dont l'ASP fait partie à titre consultatif. Ce projet doit respecter les obligations du code forestier.
Bien entendu, nous avons constitué un groupe de travail qui fera des propositions concrètes sur tous les sujets qui nous paraissent importants à défendre. Nous nous ferons entendre pour qu'un véritable équilibre se fasse au profit de tous les acteurs intervenants sur le massif.

Nous prônerons une exploitation du bois à minima, avec des méthodes plus douces que celles utilisées actuellement : au niveau sylvicole, travail en couvert continu afin de ne pas laisser le sol se réchauffer par le rayonnement solaire, suppression des cloisonnements d'exploitation, débusquage à cheval le plus souvent possible, et utilisation d' engins de débardage le plus léger possible.

Le partage de cette forêt doit être équitable et juste. Un accès très réglementé aux véhicules doit être de mise, et les contrevenants qui vident leurs déchets en forêt doivent être sanctionnés.
Une biodiversité élargie en travail collaboratif avec d'autres associations, une protection de tous les

milieux, la conservation et la rénovation de l'école forestière de Bellefontaine, voilà de quoi alimenter la charte forestière.
Ainsi que, n'hésitons pas, un jour sans chasse !!
Et n'oublions pas notre demande qui risque de faire grincer des dents : atteindre l'objectif ambitieux de 10 % de la forêt de Haye en Libre Évolution, soit 1000ha.
Ce n'est pas rien, mais le jeu de la biodiversité en vaut la chandelle pour la survie d'une forêt, la continuité écologique et le stockage de carbone.
D'ailleurs, la forêt de Fontainebleau conserve 1060ha en RBI, pourquoi pas l'équivalent en forêt de Haye ?
Nous nous appuierons sur des orientations européennes visant à une plus importante conservation de la nature, ainsi que sur le décret de loi du 12 avril 2022 qui vise l'objectif de 10% du territoire français en protection forte.

Notre espoir est d'être entendus sur tous ces points forts qui feront de ce massif forestier un exemple de forêt péri-urbaine s'intégrant parfaitement au monde de 2023 et plus, et préservant la santé de toutes et tous.

Je voudrais terminer par cette maxime

« agir en adhérant c'est bien, mais faire adhérer ses amis, c'est mieux »

Merci pour votre écoute en espérant ne pas avoir été trop long , à bientôt sur les sentiers de la forêt de Haye.

Rapport d'activités présenté par Sylvie CUNIN, Vice-Présidente de l'association.

Samedi 8 janvier 2022 : Visite du domaine de Bellefontaine et du grand chêne de la FDH pour faire une 1ère évaluation, dans le but d'un éventuel classement, soit d'arbres, soit du domaine.
Vendredi 14 janvier : Enregistrement radio RCN pour présenter l'ASP et le programme des 50 ans.
Mercredi 26 janvier : RDV en mairie de Messein pour classer la forêt des Roches en îlot de vieillissement

Le 26 février 2022 : Sortie nature « bourgeons et écorces », guidée par Jeff, Denis et Bernard. Vif succès pour cette première sortie de l'année (environ 70 personnes !).

Le 2 mars 2022 : Collecte de déchets le long du ruisseau du val Thiébaut à Champigneulles.

Le 9 Avril 2022 : visite du site de Bellefontaine, guidée par Mr Cholot, président de l'association de sauvegarde de Bellefontaine (40 pers environ)

Le 29 Avril 2022 : Sortie avec une école primaire (CE1, CE2, CM1, CM2) de Neuves-Maisons pour leur apprendre à reconnaître les arbres.

Le 23 avril 2022 : Rando + visite du Fort de Frouard et de la Batterie de l'Eperon (10 pers.)

Le 11 mai 2022 : Rencontre avec la mairie de Messein + CEN + ONF, toujours en vue du classement de la forêt des Roches.

Le 13 mai 2022 : Assemblée Générale à la MJC Beauregard.

Le 31 mai 2022 : Collecte des déchets avec l'association Espoir 54 sur le secteur de la forêt de Chavigny (ancienne maison forestière) - *RDV n° 1 sur 5 pour 2022.*

Le 1er juin 2022 : Inauguration de notre exposition « 10 arbres-10 pays/10 arbres-10 régions » et participation à Embranchement 2022 à la Pépinière. Exposition réalisée en 2 parties : une partie fixe installée au parcours de santé du parc de loisirs à Velaine en Haye et la seconde, itinérante. Celle-ci, après son lancement à la Pépinière, a ensuite migré au Parc des Etangs à Saulxures les Nancy, puis au parc Montaigu (Jardin de ville – Jardin de vie) à Jarville avant de prendre ses quartiers d'hiver au CPIE à Champenoux.

Le 9 juin 2022 : Participation au Comité de Pilotage pour ENS de Bellefontaine sur invitation du CD 54.

Le 25 juin 2022 : Tenue d'un stand à « la Lorraine est formidable » à Toul

Le 28 juin 2022 : Collecte des déchets avec Association Espoir 54 au niveau de la lisière de la zone St Jacques à Maxéville – *RDV n° 2 sur 5.*

Le 28 juin 2022 : Visite de la forêt des Roches *(en vue de son classement en « Ilot de vieillissement » de 25 ha.)* avec ONF + CEN + municipalité de Messein

Le 9 juillet 2022 : Sortie découverte du spéléodrome en forêt de Haye à Villers Clairlieu (20 pers).

Le 19 août 2022 : Interview et visite de la forêt de Haye par une journaliste du Point (article du 8.09.2022)

Le 20 août 2022 : Rando + visite de la mine du Val de Fer .

Le 3 septembre 2022 : Sortie nature sur Champigneulles : feuilles et fruits animée par Denis et Jeff (40 pers.)+ Dégustation de « produits de la forêt » préparés par le « laboratoire sauvage » de la MJC Nomade Vandoeuvre.

Le 14 septembre 2022 : Participation au groupe de travail « les activités de loisirs en FDH » dans le cadre de la « Charte de la FDH »

Le 17 septembre 2022 : Stand au forum des associations place de la Carrière à Nancy.

Le 20 octobre 2022 : Intervention au collège Chepfer de Villers les Nancy s'intégrant dans le parcours citoyen et associations pour 3 classes de 4ème.

Le 25 octobre 2022 : Collecte de déchets en partenariat avec Espoir 54 au niveau du monument de la Malpierre sur Champigneulles - *RDV n° 3 sur 5.*

Le 27 octobre 2022 : Participation au lancement officiel de la charte (Muséum de Nancy).

Le 12 novembre 2022 : Collecte des déchets en partenariat avec la ville de Messein.

Le 17 novembre 2022 : Visite de la forêt de La Champelle à Vandoeuvre avec LNE (Lorraine Nature Environnement) afin de mieux connaître cette forêt particulière.

Le 22 Novembre 2022 : Collecte de déchets en partenariat avec Espoir 54 au niveau du parking forestier des Baraques et de celui des 5 Tranchées – *RDV n° 4 sur 5.*

Le 29 Novembre 2022 : Collecte de déchets du carrefour des Baraques à la Malpierre + chemin du Chêne Bardeau (parcelle 62).

Le 3 décembre 2022 : Clôture des 50 ans de l'ASP par une après-midi « conférences et débats » avec Francis Martin, JP Husson, JL Dupouey, Cédric Join, et Claude Vautrin. Faculté des sciences : « Quelques secrets des forêts d'ici et d'ailleurs : histoire, biodiversité, alliances… » .

Le 6 décembre 2022 : Collecte de déchets en partenariat avec Espoir 54 au niveau du parc de loisirs de la FDH – *RDV n° 5 sur 5.*

Rapport financier présenté par Joëlle METZGER, Trésorière de l'association.

Les dirigeants de votre association sont heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2022.
Votre association a clôturé le 31 décembre 2022 les comptes de son exercice comptable.
Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.
Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue par la méthode dite de caisse et que l'association n'établit pas de bilan.
Toutefois l'association tient l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation effective de l'association.
Les opérations comptables ont été saisies par moi-même, trésorière de l'association, et les dirigeants de l'association ont validé les comptes qui vous sont présentés.
Le rapport financier évoque successivement :

- Le compte de résultat 2022
- La situation de trésorerie au 31 décembre 2022
- La valorisation des contributions du personnel bénévole

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles d'approbation des comptes.
Nous vous rappelons que les comptes peuvent être consultés librement au siège par les membres de l'association, sur rendez-vous.

Concernant le compte de résultat :

- Nos principales sources de revenus en 2022 sont composées des cotisations de nos membres ainsi que des 4 subventions les plus importantes suivantes :
  1. Métropole du Grand Nancy (2000€)
  2. FDVA (1258€)
  3. CC Terres Touloises (1200€)
  4. Syndicat mixte (1000€)

- Nos dépenses les plus conséquentes concernent :
  1. L'exposition « 10 arbres – 10 pays / 10 arbres – 10 régions » pour un montant de 9881.16 €
  2. Les conférences et débats du 3 décembre 2022 (journée phare) pour un montant de 927.35 €

L'année 2022 présente un solde négatif de 3715.26 €.
Nous remercions tout particulièrement la Métropole du Grand Nancy, le Fonds de développement de la Vie Associative, la CC Terres Touloises , le Syndicat Mixte ainsi que toutes les mairies (Laxou, Neuves Maison, Champigneules, Messein, Maron et Villers Les Nancy) qui ont permis de mener à bien cette année spéciale fêtant les 50 ans de l'association. Mention spéciale à la ville de Nancy qui nous a prêté son atelier bois pour y travailler l'ensemble des 24 panneaux de l'exposition avec mise à disposition d'un employé de la mairie si besoin et transport des panneaux au parc de loisirs.
Nous remercions également l'université de Lorraine pour la mise à disposition gracieuse d'un amphithéâtre dans lequel se sont déroulés nos conférences et débats du 3 décembre ainsi que les intervenants y ayant participé, citons Messieurs Cédric Join, Jean-Luc Dupouey, Jean-Pierre Husson, Francis Martin, Claude Vautrin ainsi que Madame Chantal Lemoine de l'ONF.
Pareillement nous remercions le CD54 et le LEADER qui nous ont accordé chacun une subvention pour la réalisation des panneaux de notre exposition, subventions non comptabilisées puisqu'attendues en 2023.

Concernant la situation de trésorerie

- elle est saine (bien que basse) et présente un solde positif de **1270.72 €** au 31/12/2022

Notre situation financière nous permet d'aborder sereinement 2023 et de financer les manifestations prévues.

La valorisation de notre personnel bénévole se monte à 17280 €, bénévoles sans lesquels nous ne pourrions exister. (1152h valorisées à 15€ pour nos 12 membres du CA)

Dernier point : nous avons décidé de ne pas augmenter notre cotisation de 15 € pour l'année 2024.
La cotisation des mineurs et étudiants reste à 5€ pour 2024.

RAPPORT FINANCIER 2022

COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2022

PRODUITS			
COTISATIONS 104 membres		2045,00	
dont 485€ mécénat			
Subvention Syndicat Mixte 2022		1000,00	
Subvention LAXOU 2022		500,00	
Subvention VILLERS LES NANCY 2022		150,00	
Subvention NEUVES MAISONS 2022		250,00	
Subvention CHAMPIGNEULLES 2022		250,00	
Subvention MESSEIN 2022		250,00	
Subvention CC Terres Touloises 2022		1200,00	
Subvention METROPOLE GRAND NANCY 2022		2000,00	
Subvention MARON 2022		150,00	
Subvention FDVA 2022		1258,00	
Sorties (Speleodrome + non-adhérents)		340,00	
Vente livre Flore 54		17,19	
Intérêts B. Populaire		12,06	
TOTAL DES PRODUITS			9422,25
CHARGES			
Frais bancaires	25,25		
Convention MJC Beauregard (2022+2023)	100,00		
MICROSOFT 2021	77,99		
MICROSOFT 2022	69,98		
DON Ste Anne François PETIT	100,00		
BALISAGE FF Randonnée	270,82		
CMS 54 Guide des bourgeons	40,80		
FN Amis de la forêt 2022	181,50		
BOIS et NATURE EXPO	1079,12		
BUS sortie 8 mai	260,00		
OUTILS COMMUNICATION	57,60		
PEHEL - EXPO Panneaux	2915,00		
Sortie batterie EPERON	80,00		
Photocopies	15,30		
Imprimerie ARLEQUIN - EXPO	3786,04		
EMBELLY Paysagiste - EXPO	2101,00		
LOR'N BIO GTFH + AG + journée phare 50 ans+ sortie feuilles	523,07		
Cadeaux 5 intervenants conférence 3/12	252,35		
Conférence 3/12 Journaliste Claude Vautrin	500,00		
Achat batterie SUM UP	59,99		
PEFC 2022	30,00		
FLORE 54 Adh 2022	30,00		
ASSURANCE MAIF	109,70		
Sortie SPELEO USAN	472,00		
TOTAL DES CHARGES			13137,51

SITUATION DE TRESORERIE

Solde Livret A BP au 31/12/2021		1567,14
Solde Banque populaire 31/12/2021		3418,84
Produits 2022 au 31/12/2022		9422,25
Charges 2022 au 31/12/2022	13137,51	
Solde Livret A BP au 31/12/2022	79,20	
Solde Banque Populaire 31/12/2022	1191,52	
TOTAUX	**14408,23**	**14408,23**

Budget prévisionnel 2023 présenté par Joëlle METZGER, Trésorière de l'association.

Cette année, nous avons décidé de vous présenter un budget prévisionnel concernant l'année 2023.
Nous avons listé les principales sorties avec les coûts engendrés.
L'ASP devrait renouer avec un solde positif en fin d'année , en l'occurrence un solde **positif prévisionnel de 3173.40 €**
Nous nous efforcerons de le tenir.

PRODUITS		
Cotisations	2500,00	
Subventions espérées	5000,00	
TOTAL DES PRODUITS		7500,00
CHARGES		
Convention MJC Beauregard	50,00	
Outils de communication	57,60	
MICROSOFT 2023	75,00	
ASSURANCE MAIF	110,00	
Projet GTFH 2e session	550,00	
Inauguration "sentier des américains"	250,00	
Projet sensibilisation Promotion JEUNES	500,00	
Projet LIDAR et vestiges romains en FDH	200,00	
4 sorties découvertes en Forêt de Haye	600,00	
Rando source de la Vaux de Clef	100,00	
Sortie spélépdrome 2023	300,00	
Sortie Croix Jean Denis + golf	300,00	
Sortie sur les plantes de la FDH qui se mangent	500,00	
Frais AG	300,00	
Frais administratifs	100,00	
Cotisations (Flore, PEFC, FNASF)	220,00	
MAIF assurances	114,00	
TOTAL DES CHARGES		4326,60

Quelques photos souvenirs de cette assemblée :